

COLLECTIF LIBERTAIRE MARIUS JACOB

**collectif-libertaire.net
collectif.libertaire@no-log.org**

à

**Madame/Monsieur la Directrice/Directeur
LA DORDOGNE LIBRE**

Vous avez publié dans votre édition du 13 octobre 2009 un article intitulé : *Violences urbaines - Interpellés samedi, ils ont été remis en liberté après leur garde à vue.*

***Trois Périgourdins impliqués à Poitiers*
signé :*Thomas Brunet***

Cette prose journalistique nous a inspiré la réponse qui suit, dont nous n'avons pas évidemment la naïveté de croire qu'elle pourrait figurer dans vos pages, au nom du fameux « droit de réponse », si souvent invoqué et si peu respecté ; la déontologie a des limites, tout comme la « démocratie » dont se gargarisent les sociétés de classes.

Nous assurons prioritairement les personnes condamnées de notre soutien, particulièrement celles incarcérées. En effet, notre solidarité et notre empathie envers les révoltés contre les maîtres de ce monde finissant ne souffrent aucune exception, tant il est vrai qu'aujourd'hui l'écoeurement est à son comble et les raisons de se soulever innombrables. Pour ce qui est de l'urgence à la faire, l'interrogation est-elle nécessaire ?

A cet égard, nous proposons, comme une énigme posée à l'intelligence de Monsieur Brunet, la question suivante : Pourquoi les anarchistes sont-ils de plus en plus nombreux dans les manifestations, à Périgueux comme ailleurs ?

Quant à l'appréciation des « événements » de Poitiers, chacune et chacun d'entre nous garde par devers elle/lui son propre point de vue car nous avons comme élément d'éthique de ne pas « parler politique » avec les « forces de l'ordre », sous quelque képi qu'elles travaillent ; de plus, la pensée monolithique n'a jamais fait partie de notre mode de réflexion.

Concernant maintenant les trois Périgourdins interpellés à Poitiers et relâchés, ils nous ont contactés pour nous préciser qu'ils n'étaient nullement détenteurs de « fusées nautiques », ainsi que le signale Monsieur Brunet. Les aurait-on remis en liberté si tel avait été le cas ? Le même auteur de l'article signale la « discrétion » et la « prudence » des anarchistes du département. Le déplore-t-il ? En tout état de cause, le spectacle politique, quelle que soit sa couleur, ne nous a jamais distraits et c'est plutôt son aspect tragique qui nous afflige. Néanmoins, il peut aussi occasionner dans nos rangs de franches rigolades, surtout lorsque « leur morale » s'en mêle - faut-il citer des exemples et des noms ?

Quoi qu'il en soit, et puisqu'il est question de discrétion, nous pensons, au poste qui est le vôtre, que vous avez dû constater l'extrême pudeur de la presse locale à évoquer nos actions publiques, comme les « Cafés Libertaires » réguliers que nous organisons depuis plusieurs années ou les conférences à l'organisation desquelles nous avons participé, ainsi que les « repas des Gueux » mensuels, sans doute mal fréquentés du point de vue de l'ordre moral.

Il eût été probablement malséant dans vos colonnes, et assurément moins lucratif, d'évoquer ces modestes activités qui ont au moins le mérite de ne pas faire partie de la longue liste des outrages répétés que subissent les pauvres gens.

Bien sûr, nous ne demandons rien... mais le zèle que Monsieur Brunet a mis dans le quotidien que vous dirigez pour parler de Poitiers et des anarchistes locaux mériterait, nous semble-t-il, quelque bémols, tant sa musique se résume, dérisoirement, à quelques pétards et bruits de verre brisé. Certes, Poitiers ne fut ni Seattle, ni Gênes, pas même Pittsburgh, ni, plus loin dans l'histoire, Pétrograd ou Paris !

Enfin, une dernière précision, afin de mettre à jour vos fichiers, le Collectif Libertaire Marius Jacob n'est pas membre de la Fédération Anarchiste.

Vous comprendrez que le respect pour l'encre et le papier ne nous autorise point à dispenser une quelconque formule de politesse.

Secrétariat du COLLECTIF LIBERTAIRE MARIUS JACOB

Le 14 octobre 2009

Au cas où nous aurions commis une erreur d'appréciation sur votre capacité à assumer un droit de réponse, nous vous proposons de publier le communiqué suivant :

Le Collectif Libertaire Marius Jacob assure de sa solidarité tous les révoltés. A cet égard, il exprime son soutien envers les inculpés et condamnés à la suite des événements de Poitiers, au-delà de l'appréciation de chacune et chacun de ses membres concernant lesdits événements.

Les trois jeunes Astériens arrêtés puis relâchés n'étaient certainement pas en possession d'armes ou de « fusées nautiques », ainsi que le signale l'article du journaliste de la DL, sinon comment expliquer qu'ils aient été remis en liberté.

Nous suggérons aux journalistes locaux de mettre autant de zèle à évoquer les actions publiques du Collectif Libertaire Marius Jacob, comme les « Cafés Libertaires », la participation à l'organisation de conférences et les « Repas des Gueux » mensuels..., qu' à recueillir leurs informations auprès de la police. D'ailleurs le prochain « Repas des Gueux » ayant lieu vendredi 23 octobre sur l'esplanade du théâtre, peut être pourrions-nous les rencontrer.

Quant à prendre le risque pour la DL que ses lecteurs assimilent le déploiement d'une banderole (cf. photos illustrant l'article) à une action violente, nous portons sur cette pratique un regard des plus sévères...

Secrétariat du COLLECTIF LIBERTAIRE MARIUS JACOB

Le 14 octobre 2009

